

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

Août 2024



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30-12h30 13h30 - 18h

Mercredi 8h30-12h30 13h30 - 18h

Jeudi 8h30-12h30 13h30 - 18h

Vendredi 8h30-12h00 Fermé

Samedi 9h00-12h00 Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus

(Lorient)

Lundi 7h30 - 13h Fermé

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 - 13h 17h - 20h

Jeudi 7h30 - 13h 17h - 1h

Vendredi 7h30 - 13h 17h - 1h

Samedi 8h - 13h 17h - 1h

Dimanche 9h - 13h 17h - 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Jeudi 11h - 12h30

Vendredi 8h30-12h00

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi plats à emporter

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Halte-Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Modification sur demande écrite

Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h-13h30

16h-19h

Samedi 8h-13h

Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerorien Crédin

Lundi et samedi 14h à 18h30 en

été et 17 H en hiver du 1 octobre

au 1 avril

Ouvert le lundi et samedi matin

de 9h30 à 12H

Mesdames, Messieurs,

Nous allons pouvoir profiter des animations estivales malgré le temps incertain et la relative fraîcheur du soir. La fête de la Fontaine va nous permettre de se rencontrer dans un cadre agréable. Les membres de l'association ont consacré du temps à l'aménagement du site pour vous accueillir. Le travail sur le chemin de randonnée n'est pas terminé. C'est pourtant la bonne fenêtre d'intervention. Nous devons finir ce projet impérativement cette année. Les deux projets 2025 (local associatif et garderie) ne nous permettront pas de faire autre chose.

Lors du conseil du 18 juillet, nous avons accueilli Camille Villeneuve qui remplace Thibault Le Tarnec au poste de secrétaire général de mairie (c'est le nouveau terme). Thibault nous quitte le 25 août pour prendre la même fonction sur Radenac dans sa commune. Je le remercie pour le travail effectué avec une belle organisation, indispensable sur ce poste. Nous avons beaucoup avancé en mettant à profit de la commune et des citoyens certaines procédures complexes comme les actes authentiques et les biens sans maître. Comme Thibault, il y a 6 ans, nous avons proposé ce poste à Camille, en début de carrière. C'est le rôle de la commune de former les jeunes. C'est même notre devoir de le faire.

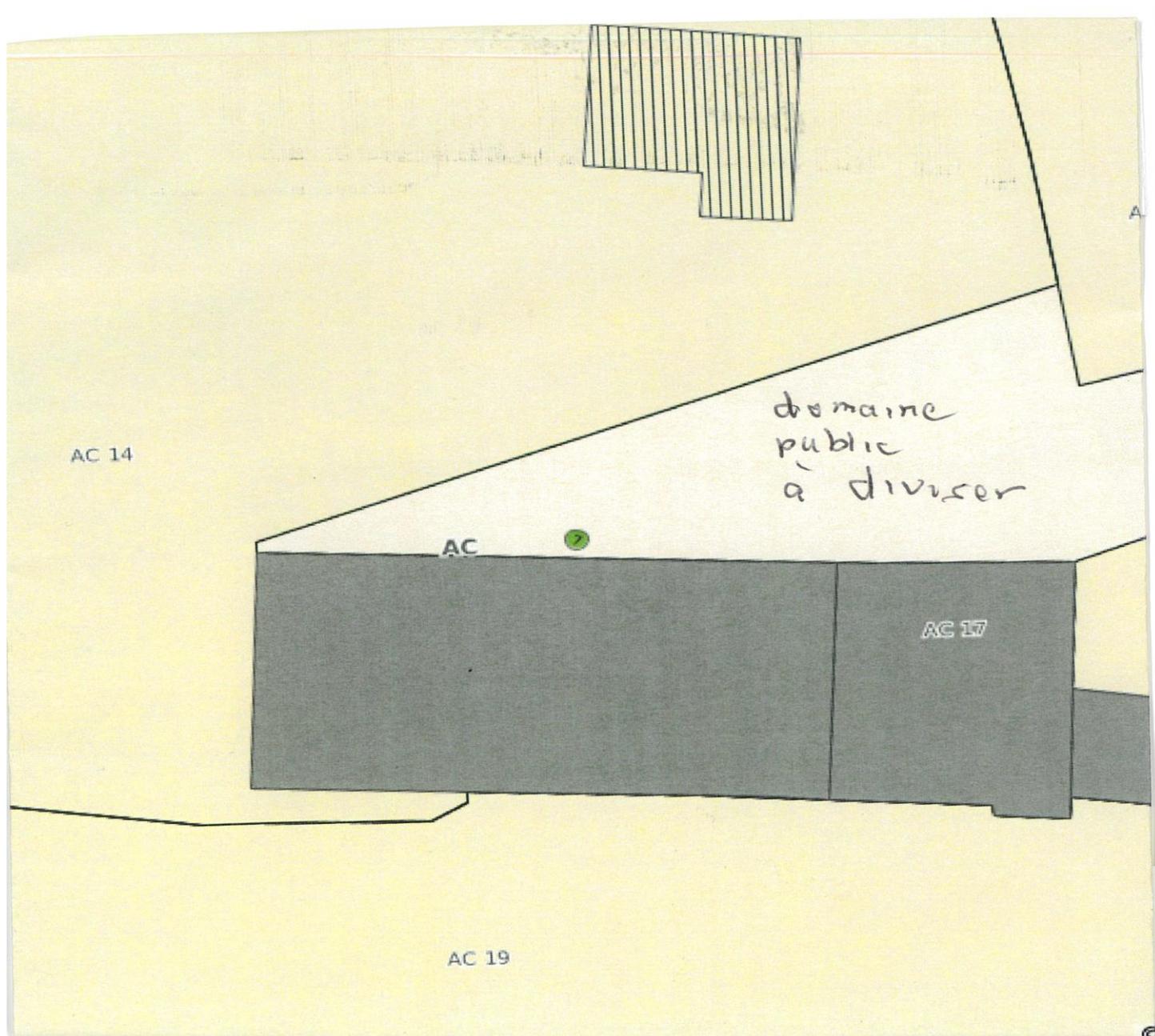
En conformité avec la proposition de la commission d'appel d'offres, le conseil a choisi les deux entreprises qui vont œuvrer sur le lotissement Ar Milin certainement fin septembre / Chauviré TP pour le lot n° 1 et SADER TP pour le lot n° 2. Le coût modéré des offres (82 200 € ht) nous autorise, pour optimiser les subventions, à ajouter la rénovation de la voie existante et peut être à travailler sur le stationnement collectif qui était prévu sur la parcelle du petit collectif. La coordination avec l'intervention de Morbihan Energies sera comme souvent primordiale.

Trois délibérations concernaient les parcelles que nous avons créées en 2017 suite à l'aménagement de la rue des Ajoncs. Il était temps de régulariser la situation justement avec la rédaction des actes authentiques. Nous pouvons remercier la collaboration des riverains qui par ces facilités ont permis de réaliser les travaux malgré un cadastre plus adapté à la charrette qu'à l'automobile.

Nous anticipons les conséquences de limitation de consommation foncière à travers le zéro artificialisation nette (ZAN) en vous donnant ces deux exemples. Cela vous exposera ce que signifie en milieu rural les nouvelles orientations de consommation foncière :

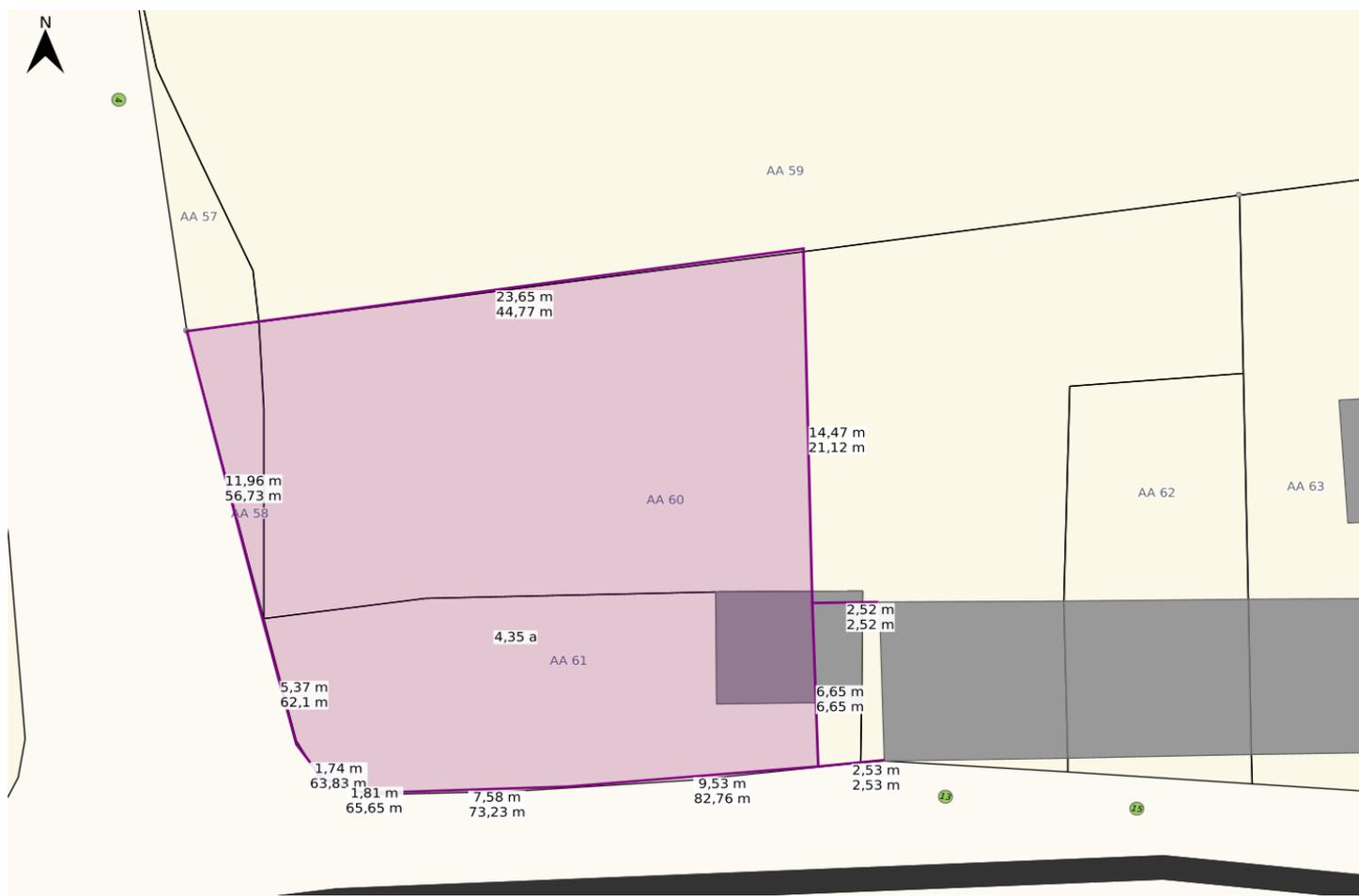
Kerflec'h

Le travail de concertation a permis de proposer une valeur pour financer la clôture de la succession en instance. La procédure de bien sans maître sur la parcelle avoisinante AC17 supprime une vacance ancienne et une ruine. La proposition d'instaurer un zonage STECAL en mai 2021 dans le cadre du PLUI sur une des parcelles autorise la construction d'une maison neuve. Le conseil a validé en juillet la division du domaine public, devenu inutile et la vente de la parcelle AC17. Par souci de transparence, nous avons l'obligation d'informer (tous) les citoyens de nos intentions même s'il est logique d'affecter ces deux périmètres au projet avoisinant. Pour compléter, la construction « temporaire » qui dure sur le commun de village sera supprimée. Nous relançons le Conseil Départemental en l'absence d'entretien de la parcelle de Michel Mahé. Nous souhaitons éviter une procédure judiciaire mais s'il le faut, nous le ferons pour préserver les intérêts des riverains.



Rue du Park Yen

Outre les régularisations cadastrales sur la rue des Ajoncs liées à l'aménagement de la rue en 2017, l'aboutissement de la procédure de bien sans maître Azuaga nous autorise à agir sur le secteur. Là aussi, même si nous avons un porteur de projet, nous avons l'obligation d'informer les citoyens du projet validé par le conseil municipal de juillet via la délibération 44-2024. L'orientation est donc de supprimer la dépendance située sur la parcelle AA61 pour permettre de créer un lot libre à la construction et un accès ou un stationnement sur domaine privé plus sécurisant. La maison sur la parcelle AA 62 est à rénover. Finalement, la commune ne fera pas de travaux de protection de la toiture. Il s'avère qu'un porteur de projet privé sera plus véloce que la commune. Par contre la dégradation certaine de la toiture impose de réagir rapidement. Nous diffusons l'information via ce bulletin et le conseil validera la cession dès la rentrée pour ne pas perdre de temps. Le respect des règles administratives rend obligatoire cette étape.



Secteur de Pen Er Voyedec

Nous sollicitons une indivision pour connaître leurs intentions. Dans le cadre de la révision en cours du SCOT, il est indispensable de s'assurer de la réalité des zones constructibles actuelles et futures. Nous n'accepterons pas de soumettre les raretés de constructions à des tergiversations individuelles. La municipalité est garante de l'intérêt général, il ne faut pas l'oublier.

Joel Marivain.

Conseil municipal des enfants

Voici les dates pour le déroulé des élections du CME:

- Lundi 16 septembre matin présentation du CME dans les 2 écoles (horaires à définir)
- Vendredi 4 octobre: affichage des professions de foi à partir de 14h30
- Vendredi 18 octobre: élections du CME 2024 à partir de 14h30

Pour être informé des urgences, des évènements sur la commune : un moyen panneaupocket



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Le numéro 1 Français des solutions d'alertes et d'informations.
+ de **6500 entités** (Gendarmeries, Communes, EPCI ...)
utilisent PanneauPocket.

Partenaires officiels

- Gendarmerie nationale
- AMRF Association des Maires Ruraux de France

app.panneaupocket.com
www.panneaupocket.com

Facebook, Twitter, Instagram

Smartphone interface showing: Avis de coupures de courant, COUPE DE COURANT

MISE A DISPOSITION GRATUITE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS



Dans le but de réduire le volume de déchets organiques dans les ordures ménagères et une partie des déchets verts amenés en déchèterie, Pontivy Communauté met à disposition gratuitement des composteurs individuels pour les usagers résidants dans les communes du territoire.

Ils sont distribués une fois par mois au centre technique de Pontivy Communauté. A cette occasion, une présentation de la technique du compostage, des consignes d'utilisation, vous sera proposée.

Appelez le Numéro Vert pour vous renseigner et vous inscrire :

Numéro vert gratuit

0 800 21 21 06

Distribution des sacs cabas

Il était beaucoup plus simple d'augmenter le taux de la T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), les élus ont préféré réduire les coûts :

- arrêt de la distribution gratuite des sacs jaunes : 110 000 € Si vous avez des craintes, vous pouvez acheter des sacs transparents et maintenir votre habitude)

- rappel des consignes de tri : coût des erreurs de tri : 280 000 €.

Les agents de la chaîne de tri de PAPREC (Le Rheu) ont l'interdiction de toucher aux sacs noirs et sombres. C'est une consigne de sécurité au travail.

Les bouchons plastiques vissés sur le goulot suivent le traitement de la bouteille. Un bouchon seul est trop petit pour être valorisé.

L'imbrication des pots de yaourt par exemple, empêche le process par soufflerie d'être efficace. Une bouteille ou une conserve à moitié vide est un déchet organique, pas un emballage.

- mise en place des colonnes en centre bourg et de la réduction du nombre de point de regroupement : économie d'exploitation.

- suppression progressive de la collecte arrière avec 3 agents vers une collecte grue avec un seul agent.

- travail en cours sur l'accès à la déchèterie pour identifier les habitants du territoire de la communauté.

Après la distribution du 5, 6, 26 et 27 juillet, nous vous proposons une dernière date de distribution de sacs cabas le matin du 31 août avec un rappel des consignes de tri (notées plus haut).